

Transat A.T. inc. - Résultats du troisième trimestre de 2021

Opérations relancées depuis le 30 juillet

Pour le troisième trimestre :

- Revenus de 12,5 millions \$
- Perte d'exploitation ajustée¹ de 50,9 millions \$ (Perte d'exploitation de 98,4 millions \$)
- Perte nette ajustée¹ de 115,6 millions \$ (Perte nette attribuable aux actionnaires de 138,1 millions \$)

Situation financière et financement :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 429,4 millions \$ au 31 juillet
- Au total, le financement disponible s'élève à un maximum de 820,0 millions \$, dont 585,1 millions \$ sont utilisés au 31 juillet 2021

Reprise des opérations :

- Reprise graduelle des opérations aériennes depuis le 30 juillet 2021

MONTREAL, le 9 sept. 2021 /CNW Telbec/ - Transat A.T. inc., l'une des plus grandes entreprises de tourisme intégrées au monde et le chef de file de l'industrie des voyages vacances au Canada, annonce ses résultats du troisième trimestre terminé le 31 juillet 2021.

« Nous sommes très heureux d'avoir pu reprendre les opérations comme prévu le 30 juillet et entrer ainsi dans la phase de redémarrage au cours de laquelle nos activités pourront retrouver progressivement de l'importance, notamment en prévision d'une saison d'hiver qui s'annonce beaucoup plus active que la précédente. Même si nous devons encore être prudents face à l'évolution de la situation sanitaire, et même si le retour complet à la normale prendra encore du temps, nous sommes impatients de laisser la crise derrière nous », a déclaré Annick Guérard, présidente et cheffe de la direction de Transat.

« Outre les activités opérationnelles de reprise, le rappel progressif de nos employés et la formation, nous mettons cette période à profit pour faire avancer notre plan stratégique. Nous avons annoncé deux nouvelles destinations aux États-Unis pour l'hiver, nous travaillons à optimiser notre structure de capital et nous avons de nombreuses discussions en vue de la conclusion d'accords de partenariats aériens. Nos objectifs sont ambitieux, mais nous sommes sur la bonne voie », a-t-elle poursuivi.

L'industrie mondiale du transport aérien et du tourisme a fait face à un effondrement du trafic et de la demande. Les restrictions de voyage, l'incertitude qui subsiste quant aux dates de réouverture complète des frontières, tant au Canada que dans certaines destinations que la Société dessert, l'imposition de mesures de quarantaine et les exigences de vaccination et de tests au Canada et dans d'autres pays, ainsi que les inquiétudes liées à la pandémie et ses répercussions économiques, créent une grande incertitude liée à la demande au moins pour l'exercice 2021. Pour la première moitié de l'hiver 2021, la Société a déployé un programme d'hiver réduit. Le 29 janvier 2021, à la demande du gouvernement canadien de ne pas effectuer de voyages vers le Mexique et les Caraïbes et à la suite de l'imposition de nouvelles mesures de quarantaine et de test de dépistage de la COVID-19, la Société a annoncé la suspension complète de tous ses vols réguliers et le rapatriement de ses clients au Canada. À partir du 30 juillet 2021, la Société a partiellement repris ses opérations et déployé progressivement un programme d'été réduit. La Société ne peut pas

prévoir pour l'instant toutes les répercussions de la COVID-19 sur ses activités et ses résultats, ni le moment précis où la situation s'améliorera. La Société a mis en œuvre une série de mesures tant opérationnelles, commerciales, que financières, notamment la mise en place de nouveaux financements et de mesures de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle assure un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. Toutefois, tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la pandémie de COVID-19 aura des retombées négatives importantes sur ses revenus, ses flux de trésorerie des activités d'exploitation et ses résultats d'exploitation. Même si la progression de la vaccination et la levée de certaines restrictions ont permis un certain niveau de reprise de ses activités dans le courant de l'année 2021, la Société ne s'attend pas à ce que celles-ci retrouvent un niveau similaire à celui d'avant la pandémie avant 2023.

La préservation des liquidités est une priorité pour la Société; la Société a pris les mesures énoncées à la section Aperçu du rapport de gestion du rapport annuel 2020 à l'égard de la pandémie de COVID-19. D'autres possibilités sont évaluées afin d'atteindre cet objectif et les mesures additionnelles suivantes en lien avec la pandémie de COVID-19 ont été prises au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021 :

- La Société a conclu ses démarches visant à sécuriser un financement à long terme. Tel que décrit à la section Financement du rapport de gestion, le financement disponible s'élève à un maximum de 820,0 millions \$, dont 585,1 millions \$ sont utilisés au 31 juillet 2021. Du montant prélevé, un total de 265,1 millions \$ a servi à rembourser les voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020, pour lesquels un crédit voyage avait été émis en raison de la COVID-19 et qui avaient effectué une demande de remboursement.
- Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, deux Airbus A330 et un Boeing 737-800 ont été retournés aux bailleurs de façon anticipée. Ces derniers s'ajoutent aux trois Boeing 737-800 et un Airbus A330 qui avaient été retournés aux bailleurs de façon anticipée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.
- La Société ajuste en continu son programme de vol à l'évolution de la situation. Depuis la reprise de ses opérations aériennes le 30 juillet dernier, elle offre à nouveau un programme réduit de vols internationaux au départ de Montréal et Toronto, qu'elle prévoit étoffer progressivement.
- La Société poursuit les négociations avec ses fournisseurs, incluant les bailleurs d'aéronefs, afin de bénéficier de réduction de coûts et de modifier les termes de paiement, et continue de mettre en place des mesures de réduction des dépenses et des investissements.
- La Société continue de se prévaloir de la Subvention Salariale d'Urgence du Canada (« SSUC ») pour ses effectifs au Canada, qui lui permet de financer une partie des salaires de son personnel encore au travail et, jusqu'au 28 août 2021, de proposer aux employés mis à pied temporairement de percevoir une partie de leur salaire équivalente au montant de la subvention reçue, sans contrepartie de travail.
- Au 31 juillet 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 429,4 millions \$.

Faits saillants du troisième trimestre

Depuis la mi-mars 2020, les restrictions aux voyages internationaux et les mesures de quarantaine imposées par les gouvernements ont rendu très difficile la vente de voyages. En raison de la pandémie de COVID-19, le 29 janvier 2021, la Société a suspendu ses opérations aériennes pour une seconde fois depuis mars 2020, jusqu'à la reprise partielle des opérations aériennes le 30 juillet 2021. Ces facteurs ont occasionné la chute des revenus. Au cours du trimestre, la Société a enregistré des revenus de 12,5 millions \$, en hausse de 3,0 millions \$ (31,4 %) comparativement à 2020. En 2021, les revenus sont principalement liés aux activités du voyageur réceptif de la Société dans les destinations soleil.

Les activités se sont soldées par une perte d'exploitation de 98,4 millions \$, comparativement à 132,0 millions \$ en 2020, soit une amélioration de 33,6 millions \$. La perte d'exploitation ajustée¹ a

été de 50,9 millions \$, comparativement à 79,9 millions \$ en 2020, soit une amélioration de 29,0 millions \$. Les diminutions de la perte d'exploitation et de la perte d'exploitation ajustée¹ sont dues au règlement des contrats de dérivés liés au carburant au troisième trimestre de 2020 qui était défavorable.

La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 138,1 millions \$ (3,66 \$ par action diluée), par rapport à 45,1 millions \$ (1,20 \$ par action diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. En 2020, la perte nette attribuable aux actionnaires était amoindrie par un gain au titre de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés de 67,7 millions \$, causé par la remontée importante des prix du carburant durant le trimestre. La détérioration de la perte nette attribuable aux actionnaires a également été accentuée par la perte de change de 15,9 millions \$ enregistrée au cours du troisième trimestre de 2021, principalement en raison de l'effet défavorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux aéronefs, à la suite de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain. Au troisième trimestre de 2020, la Société avait comptabilisé un gain de change de 28,5 millions \$, principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux aéronefs. Excluant les éléments non liés à l'exploitation, Transat affiche une perte nette ajustée¹ de 115,6 millions \$ (3,06 \$ par action) pour le troisième trimestre de 2021, comparativement à 139,8 millions \$ (3,70 \$ par action) en 2020.

Faits saillants de la période de neuf mois

En conséquence des éléments évoqués plus haut, la Société a enregistré une baisse de ses résultats pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet. De plus, pour la première moitié de l'hiver 2021, la demande a été très faible et la capacité de la Société mise en marché représentait une fraction de celle de 2020. Sur l'ensemble de la période de neuf mois, la Société a enregistré des revenus de 62,0 millions \$, en baisse de 1,2 milliard \$ (95,1 %) comparativement à 2020, et les activités se sont soldées par une perte d'exploitation de 282,9 millions \$, par rapport à 186,6 millions \$ en 2020, soit une détérioration de 96,3 millions \$. La perte d'exploitation ajustée¹ s'est établie à 155,5 millions \$, comparativement à 31,4 millions \$ en 2020, soit une détérioration de 124,1 millions \$.

La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 268,2 millions \$ (7,11 \$ par action diluée), par rapport à 258,5 millions \$ (6,85 \$ par action diluée) lors de la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent. Excluant les éléments non liés à l'exploitation, Transat affiche une perte nette ajustée¹ de 328,0 millions \$ (8,69 \$ par action) pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021, par rapport à 198,9 millions \$ (5,27 \$ par action) en 2020.

Situation financière

Au 31 juillet 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 429,4 millions \$, comparativement à 576,4 millions \$ à pareille date en 2020. Cette diminution s'explique principalement par une diminution importante de l'activité et les remboursements de crédits voyage, partiellement compensés par les montants prélevés sur les facilités de crédit.

Au total, le financement disponible s'élève à un maximum de 820,0 millions \$, dont 585,1 millions \$ sont utilisés au 31 juillet 2021. Du montant prélevé, un total de 265,1 millions \$ a servi à rembourser les voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020, pour lesquels un crédit voyage avait été émis en raison de la COVID-19 et qui avaient effectué une demande de remboursement.

Les dépôts reçus des clients pour des voyages à venir s'établissaient à 262,8 millions \$, par rapport à 638,1 millions \$ au 31 juillet 2020, soit une diminution de 375,3 millions \$. Cette variation est principalement due aux remboursements de crédits voyage effectués au cours du troisième trimestre de 2021.

Le ratio de fonds de roulement était de 1,27, par rapport à 0,93 au 31 juillet 2020. L'amélioration du fonds de roulement découle des remboursements de crédits voyage effectués au cours de la période qui ont été financés, en partie, par les tirages effectués sur les facilités de crédit.

Parmi les dépôts clients au 31 juillet 2021, les crédits voyages émis pour des voyages annulés en lien avec la COVID-19 représentaient 159,3 millions \$, contre 504,6 millions \$ au 30 avril 2021. Le 29 avril 2021, la Société a conclu un accord avec le gouvernement du Canada lui permettant d'emprunter, entre autres, un montant de 310,0 millions \$ afin d'offrir un remboursement à certains voyageurs. Suite à cet accord, à fin août 2021, la Société avait reçu des demandes correspondant environ à 80 % du montant des crédits émis et avait procédé au remboursement de plus de 90 % des montants réclamés. Les clients avaient jusqu'au 26 août 2021 pour faire parvenir leur demande de remboursement.

Les ententes hors bilan, excluant les ententes avec les fournisseurs de services, représentaient 544,5 millions \$ au 31 juillet 2021. Ce montant découle principalement des engagements à prendre livraison des sept A321neoLR non encore livrés à cette date.

Perspectives

La situation actuelle présente des signes encourageants comme le niveau des réservations constatées et la progression du taux de vaccination. Néanmoins, il demeure impossible pour l'instant de prévoir l'effet de la pandémie de COVID-19 sur les réservations à venir, la reprise partielle des opérations aériennes ainsi que les résultats financiers.

La Société a mis en œuvre une série de mesures opérationnelles, commerciales et financières, notamment de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle continue d'assurer un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. Se reporter à la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2020 pour une description plus détaillée des principaux risques et incertitudes auxquels fait face la Société.

En conséquence, la Société ne présente pas pour l'instant de perspectives pour l'été 2021, ni pour l'hiver 2022.

Changements à la haute direction

Le 26 mai 2021, la Société a annoncé la mise en œuvre du plan de relève de Jean-Marc Eustache, qui prenait sa retraite. Annick Guérard a été nommée à titre de Présidente et cheffe de la direction à compter du 27 mai 2021. Mme Guérard occupait le poste de Cheffe de l'exploitation depuis novembre 2017.

M. Eustache s'est également retiré de ses fonctions au sein du conseil d'administration. Raymond Bachand, administrateur en chef de la Société, lui a succédé à titre de président du conseil et Mme Guérard s'est jointe au conseil d'administration. Ces changements sont effectifs depuis le 27 mai 2021.

Le 31 mai 2021, Daniel Godbout, Vice-président principal et conseiller du président, a fait valoir ses droits à la retraite. M. Godbout ne sera pas remplacé dans ses fonctions.

Le 23 juin 2021, la Société a également annoncé le départ de son Vice-président, finances et administration et Chef de la direction des finances, Denis Pétrin. Celui-ci a quitté ses fonctions le 9 juillet et a été remplacé temporairement par Jacques Simoneau, membre du Conseil d'administration de Transat, qui assurera l'intérim jusqu'à l'aboutissement du processus mis en œuvre pour le recrutement du successeur de M. Pétrin.

Suite à l'annonce de l'abandon de l'activité hôtelière, la Société a mis fin au contrat d'emploi de Jordi

Solé, Président de la division hôtelière, en date du 31 août 2021.

Le 9 novembre 2018, la Société avait annoncé le départ de Jean-François Lemay, Président d'Air Transat, lorsque la Société lui aurait trouvé un successeur. Compte tenu des circonstances liées au projet de transaction avec Air Canada, puis à la pandémie de COVID-19, M. Lemay et la Société avaient convenu de différer le départ prévu. Le départ de M. Lemay a par la suite été repoussé au plus tard le 31 juillet 2022, le temps d'identifier et de mettre en place son successeur et d'assurer une transition harmonieuse.

Par ailleurs, deux nouveaux membres se sont joints au comité de direction de la Société : Michèle Barre, Vice-présidente programme, gestion du revenu et tarification, et Joseph Adamo, Chef de la direction des ventes et du marketing.

Informations supplémentaires

Les résultats ont subi l'incidence d'éléments non liés à l'exploitation résumés dans le tableau suivant :

Faits saillants et impacts des éléments non liés à l'exploitation sur les résultats (En milliers de CAD)

	Troisième trimestre		Période de neuf mois	
	2021	2020	2021	2020
Revenus	12 548	9 546	62 037	1 273 643

Perte d'exploitation	(98 368)	(132 013)	(282 896)	(186 630)
Éléments spéciaux	85	(1 109)	7 256	570
Amortissement et dépréciation	47 355	53 181	120 117	154 620
Perte d'exploitation ajustée¹	(50 928)	(79 941)	(155 523)	(31 440)

Perte avant charge d'impôts	(137 920)	(45 850)	(267 650)	(247 666)
Éléments spéciaux	85	(1 109)	7 256	570
Dérivés liés au carburant et autres dérivés	(2 062)	(67 682)	(10 691)	32 169
Réévaluation passif bons de souscription	9 435	--	10 192	--
Perte (gain) sur cession d'actifs	(913)	170	(19 810)	170
Perte (gain) de change	15 939	(28 496)	(46 704)	7 447
Dépréciation d'actifs	--	2 384	--	2 384
Perte ajustée avant charge d'impôts¹	(115 436)	(140 583)	(327 407)	(204 926)

Perte nette attribuable aux actionnaires	(138 125)	(45 115)	(268 220)	(258 468)
Éléments spéciaux	85	(1 109)	7 256	(549)
Dérivés liés au carburant et autres dérivés	(2 062)	(67 682)	(10 691)	29 279
Réévaluation passif bons de souscription	9 435	--	10 192	--
Perte (gain) sur cession d'actifs	(913)	170	(19 810)	170
Perte (gain) de change	15 939	(28 496)	(46 704)	6 512
Dépréciation d'actifs	--	2 384	--	2 384
Réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés	--	--	--	21 729
Perte nette ajustée¹	(115 641)	(139 848)	(327 977)	(198 943)

Perte diluée par action	(3,66)	(1,20)	(7,11)	(6,85)
Éléments spéciaux	--	(0,03)	0,19	(0,01)
Dérivés liés au carburant et autres dérivés	(0,05)	(1,79)	(0,28)	0,78
Réévaluation passif bons de souscription	0,25	--	0,27	--
Perte (gain) sur cession d'actifs	(0,02)	--	(0,52)	--
Perte (gain) de change	0,42	(0,75)	(1,24)	0,17
Dépréciation d'actifs	--	0,06	--	0,06
Réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés	--	--	--	0,58
Perte nette ajustée par action¹	(3,06)	(3,70)	(8,69)	(5,27)

À propos de Transat

Née à Montréal il y a 35 ans, Transat est devenue une référence mondialement reconnue du voyage loisirs, particulièrement comme transporteur aérien sous la marque Air Transat. Éluée Meilleure compagnie aérienne de loisirs au monde par les passagers aux World Airline Awards de Skytrax, elle offre l'accès à des destinations internationales et canadiennes. Tout au long de leur voyage ou de leur séjour, elle s'emploie à servir ses clients avec passion et convivialité et à leur offrir une

prestation parfaitement sécuritaire. Certifiée Travelife depuis 2018, renouvelant sa flotte aérienne avec des appareils les plus verts dans leur catégorie, elle s'engage au profit d'un environnement plus sain, qu'elle sait essentiel pour son activité et les magnifiques destinations qu'elle dessert. (TSX : TRZ).

(1) Mesures financières non normalisées selon les IFRS

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Dans le communiqué de presse, la Société présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Ces mesures n'ont pas de sens prescrit par les IFRS, et il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Elles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les éléments suivants sont des mesures financières non normalisées selon les IFRS, utilisées par la direction comme indicateurs pour évaluer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente.

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée): Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement et dépréciation d'actifs, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.

Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts : Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain (perte) à la cession d'actifs, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives, dépréciation d'actifs, gain (perte) de change et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.

Résultat net ajusté (perte nette ajustée): Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant résultat net lié aux activités abandonnées, variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain (perte) à la cession d'actifs, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives, dépréciation d'actifs, gain (perte) de change, réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.

Conférence téléphonique

Conférence téléphonique pour le troisième trimestre de 2021 le jeudi 9 septembre à 10 h. Composez le 1 800 926-9795 ou 1 212 231-2919. Nom de la conférence : Transat. Diffusion Web [à cette adresse](#). L'appel sera disponible pour réécoute jusqu'au 8 octobre 2021 au 416 626-4100 ou 1 800 558-5253 code d'accès 21990573.

Les résultats du quatrième trimestre seront annoncés le 9 décembre 2021.

Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société, y compris concernant ses résultats, sa position financière, les impacts de la pandémie de coronavirus [« COVID-19 »], ses perspectives futures et des mesures projetées, dont notamment la reprise graduelle de certains vols et des mesures visant à rehausser sa trésorerie. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives.

Au 31 juillet 2021, il existe une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. La note 2 aux états financiers intermédiaires consolidés condensés contient plus de détails à ce sujet.

L'industrie mondiale du transport aérien et du tourisme a fait face à un effondrement du trafic et de la demande. Les restrictions de voyage, l'incertitude qui subsiste quant aux dates de réouverture complète des frontières, tant au Canada que dans certaines destinations que la Société dessert, l'imposition de mesures de quarantaine et les exigences de vaccination et de tests au Canada et dans d'autres pays, ainsi que les inquiétudes liées à la pandémie et ses répercussions économiques, créent une grande incertitude liée à la demande au moins pour l'exercice 2021. Pour la première moitié de l'hiver 2021, la Société a déployé un programme d'hiver réduit. Le 29 janvier 2021, à la demande du gouvernement canadien de ne pas effectuer de voyages vers le Mexique et les Caraïbes et à la suite de l'imposition de nouvelles mesures de quarantaine et de test de dépistage de la COVID-19, la Société a annoncé la suspension complète de tous ses vols réguliers et le rapatriement de ses clients au Canada. À partir du 30 juillet 2021, la Société a partiellement repris ses opérations et déployé progressivement un programme d'été réduit. La Société ne peut pas prévoir pour l'instant toutes les répercussions de la COVID-19 sur ses activités et ses résultats, ni le moment précis où la situation s'améliorera. La Société a mis en œuvre une série de mesures tant opérationnelles, commerciales, que financières, notamment la mise en place de nouveaux financements et de mesures de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle assure un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. Toutefois, tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la pandémie de COVID-19 aura des retombées négatives importantes sur ses revenus, ses flux de trésorerie des activités d'exploitation et ses résultats d'exploitation. Même si la progression de la vaccination et la levée de certaines restrictions ont permis un certain niveau de reprise de ses activités dans le courant de l'année 2021, la Société ne s'attend pas à ce que celles-ci retrouvent un niveau similaire à celui d'avant la pandémie avant 2023.

Les déclarations prospectives peuvent différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations

du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos aéronefs, les technologies de l'information et les télécommunications, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2020.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la pandémie de COVID-19 aura des retombées négatives importantes sur ses revenus, ses flux de trésorerie des activités d'exploitation et ses résultats d'exploitation.
- La perspective selon laquelle sous réserve de l'incertitude relative à la continuité d'exploitation tel que décrit à la section Base d'établissement et incertitude relative à la continuité d'exploitation du présent rapport de gestion et à la note 2 aux états financiers intermédiaires consolidés condensés, la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et de sa capacité d'emprunt.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les restrictions imposées par les autorités gouvernementales en matière de déplacement et de frontières seront assouplies de façon à permettre une reprise de la nature et de l'ampleur escomptées, que les normes et mesures au niveau de la santé et la sécurité du personnel et des voyageurs imposées par les autorités gouvernementales et aéroportuaires seront conformes à celles annoncées ou anticipées présentement, que les voyageurs continueront de voyager malgré les nouvelles mesures sanitaires et autres contraintes imposées en raison de la pandémie, que les facilités de crédit et autres modalités de crédit de ses partenaires commerciaux continueront d'être disponibles comme par le passé et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent communiqué de presse, et représentent les attentes de la Société à cette date. Pour plus de détails au sujet de ces

facteurs et d'autres éléments, voir le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 octobre 2020 déposé auprès des commissions de valeurs mobilières canadiennes et disponible sur SEDAR au www.sedar.com La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

SOURCE Transat A.T. Inc.

Consultez le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/September2021/09/c3243.html>

%SEDAR: 00002758F

Renseignements : Médias : Christophe Hennebelle, Vice-président, Ressources humaines et affaires publiques, 514 987-1660, poste 4584; Analystes financiers : Jacques Simoneau, Vice-président finances et administration et chef de la direction financière, par intérim, 514 987-1660

CO: Transat A.T. Inc.

CNW 07:00e 09-SEP-21